Pays de Chantonnay infos

N° 44

Janvier 2015

DOSSIER

L'AGRICULTURE AU PAYS DE CHANTONNAY

p. 4 - 9

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays de Chantonnay

Ensemble pour réussir

p. 3
Économie

p. 17
EHPAD Les Humeaux

p. 18-19
Quoi de neuf dans les communes ?

ÉDITO

Le dynamisme de notre territoire se traduit par son développement économique et démographique. Le nombre d'habitants progresse en moyenne de 1,2% chaque année (+12% entre 2000 et 2010). Si cette tendance se confirme, la population actuelle pourrait passer de 18 500 à 21 500 habitants dans quinze ans.

Parmi les enjeux consécutifs à cette progression, la question de l'emploi et du logement occupe une place de tout premier ordre. Il nous faut prévoir l'impact que nos décisions vont avoir sur notre cadre de vie en matière de consommation d'espace et d'environnement.

Plusieurs réflexions sont déjà engagées :

- **Au niveau des communes,** nous avons missionné l'Etablissement Public Foncier qui va recenser toutes les possibilités de construction à l'intérieur de l'enveloppe urbaine. Ce travail est déjà en cours et les résultats nous seront restitués à la fin du 1er semestre 2015.
- **Au niveau de la Communauté de communes** et avec l'aide d'un bureau d'étude spécialisé, nous travaillons sur un Projet de Territoire. Ce dernier va fixer, à une échéance de quinze ans, les axes et les infrastructures qu'il faudra mettre en place pour soutenir et développer l'attractivité du Pays de Chantonnay dans les domaines de l'économie, de la culture, du sport et de la jeunesse...
- **Au niveau du Pays du Bocage Vendéen,** la poursuite et la mise en place du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui va proposer, jusqu'à l'horizon 2030, des règles de développement aux 8 Communautés de communes qui composent ce Syndicat. Cette réflexion collective doit permettre à chaque territoire de garder son identité tout en créant une entité homogène et solidaire.

Nous sommes conscients des conséquences que ces travaux vont avoir sur le quotidien de nos concitoyens et croyez que les élus, qui vous représentent aux nombreuses réunions, ne ménagent pas leur temps, leur énergie ni leur motivation car ils savent combien ce qui se décide maintenant est important pour l'avenir. Je les en remercie à titre personnel.

L'année 2015 verra le démarrage des travaux du nouvel EHPAD "L'Assemblée", qui remplacera celui des Croisettes, pour améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des 82 résidents. La maîtrise d'œuvre a été confiée à Vendée Habitat et le montant des travaux avoisinera les 10 millions d'euros.
À Saint Germain de Prinçay, pour permettre l'accueil des personnes âgées **non dépendantes**, nous démarrerons aussi en 2015 les travaux d'une Petite Unité de Vie de 24 logements pour un montant évalué à 2 millions d'euros.

L'agriculture sur notre territoire représentant une activité économique très importante, la commission communication a considéré qu'un dossier spécial devait lui être consacré dans ce numéro. Nous espérons qu'il vous apportera des informations utiles et vous souhaitons bonne lecture.

Tous les conseillers communautaires se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2015 !

Jean-Jacques DELAYE
Président de la Communauté de Communes
du Pays de Chantonnay

Coordonnées

Communauté de communes
du PAYS DE CHANTONNAY

65 avenue du Général de Gaulle
BP 98
85111 CHANTONNAY cedex

Tél. : 02 51 94 40 23
Fax : 02 51 94 89 46

contact@cc-paysdechantonnay.fr

Pour recevoir toutes les nouveautés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, Inscrivez-vous à la Newsletter sur

www.cc-paysdechantonnay.fr

Devenez Fan du **Pays de Chantonnay**

www.facebook.com/CCPaysdeChantonnay

Magazine semestriel

Directeur de la publication : Jean-Jacques DELAYE
Rédaction : Commission Communication - Audrey GILLES
Photos : Communauté de communes du Pays de Chantonnay - 123RF - Fotolia
Phovoir - S. Echappé - C. Raynaud de lage - Inf'Agri 85 - La Vendée Agricole
Pour nous écrire : contact@cc-paysdechantonnay.fr

Conception/Réalisation : MORGANE Communication - Les Herbiers
Impression : Imprimerie FI Froger - Chantonnay

à St Hilaire le Vouhis

ATELIER RELAIS DE LA VOURAIE

lpusinage@bbox.fr
Tél. 02 51 34 19 13

M. et Mme Paulay, gérants de la société LP Usinage, ont ouvert leurs portes pour l'inauguration de l'atelier relais, le 8 octobre dernier. Cette société locataire des locaux depuis le mois d'août dernier, est spécialiste dans le tournage et le fraisage de pièces unitaires toute matière, que ce soit en petite, moyenne ou grande série. La qualité de travail, par rapport à leur ancien atelier, a été soulignée par Mme Paulay.

ATELIER RELAIS DES GRANDMONTAINS

à St Prouant

L'inauguration de cet atelier a eu lieu le 15 octobre dernier. Cet atelier, destiné à la location, se compose d'un bureau-sanitaire et vestiaire de 37 m² et d'un atelier de 204 m² avec un portail sectionnel de 4 m de hauteur.

BÂTIMENT RUE ROCHEREAU

à Chantonnay

Ce bâtiment est composé de deux espaces. Un de 600 m² qui sera destiné à 3 associations caritatives : les Restos du Cœur, le Secours Populaire et le Secours Catholique, pour leur accueil et leur stockage, et un autre espace de 400 m² qui sera destiné à un atelier relais en location. Ce projet est prévu en 2015.

ATELIER RELAIS

Cet atelier de 450 m² sera destiné à la location.

à St Vincent Sterlanges

Pour la location de bureaux ou ateliers, contacter la Communauté de communes du Pays de Chantonnay au 02 51 94 40 23.

LE TRÈS HAUT DÉBIT NUMÉRIQUE

PREMIERS TRAVAUX

Un schéma départemental d'aménagement numérique a été établi par le Conseil Général de la Vendée. La Communauté de communes du Pays de Chantonnay participe au financement de ce projet. Vendée Numérique, qui associe le Conseil Général et le Sydev, est chargé de la mise en œuvre des travaux.

Une liaison en fibre optique vient d'être posée entre Chantonnay et Saint-Mars des Prés. Le sous-répartiteur téléphone de Saint-Mars des Prés va pouvoir bénéficier d'un débit très élevé. Les lignes téléphoniques reliées à cet équipement vont connaître une amélioration de leur débit au cours du premier semestre 2015.

D'autres sous-répartiteurs seront aussi reliés à la fibre optique dans les prochaines années.

VENDÉOPÔLE VENDÉE CENTRE

à Bournezeau

La société SOLUTION CINTRAGE PVC a commencé son activité dans son nouveau bâtiment sur le Vendéopôle de Bournezeau en septembre.

Alain FLOC'H, gérant :

"Nous fabriquons des menuiseries en PVC sur mesure de formes cintrées et aussi de formes triangulaires, trapézoïdales... En fait nous travaillons pour les fabricants industriels qui nous sollicitent pour les châssis "particuliers" qu'ils ne savent pas fabriquer eux-mêmes.

Nous sommes une équipe de 9 personnes. Notre implantation dans ce nouveau site nous a permis d'intégrer de nouvelles gammes, cela nous permettra d'approcher de nouveaux clients et ainsi continuer à développer notre chiffre d'affaires".

contact@solutionscintragepvc.fr
Tél. 02 28 15 05 09

ACTIPÔLE DE LA VOURAIE

à St Hilaire le Vouhis

Un terrain a été acheté par l'entreprise AB Bois (Menuiserie et Agencement), pour construire son atelier.

Les travaux de construction sont commencés.

ACTIPÔLE DE L'ÉTANG

à Bournezeau

Mme Ludivine BERTRAND va ouvrir une micro-crèche "Les p'tits bouts" en février 2015 à Bournezeau. Les locaux sont situés à l'actipôle de l'Etang, route de Chantonnay, en face du bâtiment de la CAVAC.

microcrechelpb@hotmail.com
Tél. 06 11 62 71 95

LA 2X2 VOIES

BOURNEZEAU – CHANTONNAY

Les travaux du premier tronçon de la 2x2 voies avancent. Fin des travaux prévue pour 2017.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays de Chantonnay

Ensemble pour réussir

DOSSIER

L'AGRICULTURE
AU PAYS DE CHANTONNAY

Le Pays de Chantonnay a une particularité essentielle liée à sa géographie. Il est composé principalement de deux types de terres, le bas Bocage et la plaine, ce qui accentue la diversité du paysage mais aussi les productions agricoles.

La répartition des cultures semble néanmoins obéir à la logique des vocations naturelles. Le bas bocage fait confiance à l'élevage et aux céréales, alors que la plaine affirme sa spécialisation céréalière.

1880, la race Charolaise est introduite par un groupe de personnes, sélectionneur, de la région de Chantonnay. Quelques temps après, la Vendée est le second berceau officiel de la race Charolaise. Plusieurs centaines d'élevages sont inscrites au herd-book (livre généalogique des reproducteurs de la race Charolaise), et les produits vendéens sont en partie à l'exportation.

Puis il y a eu l'orientation vers le lait, du fait des petites exploitations (moins de 5 ha). Le beurre fabriqué était vendu sur les marchés fermiers par les paysannes. Quelques temps après, il y a eu une substitution progressive de la race Parthenaise, destinée autant au travail qu'à la production laitière, par des races plus spécialisées, plus fragiles mais donnant des rendements plus élevés.

Des transformations sont également visibles dans l'utilisation du sol : recul des plantes sarclées (betteraves, pommes de terre...), qui ont besoin d'énormément de main-d'œuvre, et développement de l'intensification fourragère. Ces évolutions sont également accompagnées de remarquables progrès techniques, avec la traite mécanique, le contrôle laitier, les ensileuses automotrices, qui placent le bocage à la pointe des innovations dans l'Ouest de la France. Aux alentours de **1970**, les troupeaux se sont spécialisés et l'on tend à remplacer l'orientation mixte lait-viande par des troupeaux de race homogène, en vue de la production soit de viande, soit de lait mais avec des effectifs moyens de plus en plus élevés. Il y également eu l'installation de CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole), pour faciliter l'achat de matériel et cultiver des parcelles plus importantes. Le terme "révolution du monde agricole" désigne alors ces transformations qui s'adaptent aux techniques de l'ensilage, voire de l'irrigation. En effet, suite à l'effet de sécheresse de **1976**, l'irrigation commence à se développer sur le Pays de Chantonnay. Nous voyons alors arriver l'association d'irrigation de Rochereau, le barrage de la Vouraie et des retenues collinaires. Il y aura dans les années suivantes, aux alentours des **années 80**, le drainage des sols.

Depuis **1978**, une diminution du nombre d'exploitations est observée et nettement accélérée entre **1978 et 1984**, par rapport à **1974 – 1978**. Le déclin s'est particulièrement accentué pour tout un groupe de cantons entre la plaine et le bocage allant de la Mothe-Achard, passant par Chantonnay et descendant

Entretien avec M. Anthony GRIMAUD du GAEC les 2 Rives, de Sigournais

"Mes parents étaient agriculteurs sur le Pays de Chantonnay, j'ai toujours vécu avec les animaux et la culture. Par passion pour ce métier, je suis devenu moi-même agriculteur. Dès que je l'ai pu, je me suis installé en GAEC avec mes parents et mon oncle, **en 2000**. Puis j'ai fini par reprendre complètement la ferme de mes parents avant de fusionner avec une ferme voisine **en 2010**, pour devenir le GAEC des 2 Rives avec 4 associés.

Aujourd'hui nous avons un élevage de **110 vaches laitières**, pour **215 ha dont 100 ha de céréales vendues**, et **115 ha qui restent pour l'alimentation de notre troupeau**.

Afin de nous diversifier, nous avons également **des volailles dans 1 600 m² de bâtiments**, aussi bien des poulets que des canards ou des pintades... Ces volailles sont quant à elles en **élevage biologique**. Nous travaillons avec un groupement, c'est-à-dire que celui-ci nous vend les poussins et l'alimentation et nous les élevons en plein air 81 jours minimum. Le groupement nous les rachète à la fin du cycle pour les emmener à l'abattoir. Pour satisfaire au label Biologique, nous devons impérativement utiliser des traitements par les plantes, aucun antibiotique n'est toléré. Nous effectuons également de la vente directe de volaille, environ 100 tous les 6 mois. Les personnes intéressées nous contactent directement.

Depuis **1972**, mes parents passionnés de chasse ont développé un élevage de sangliers, pour valoriser les coteaux boisés que l'on a, puis ils ont mis en place la vente directe au détail (rôti, civet, côtelette...), pour des méchouis et un peu pour des parcs de chasse. Aujourd'hui, nous avons gardé cet élevage dans les mêmes conditions. Notre élevage comprend **5 femelles adultes** et **1 mâle** ce qui nous donne environ **30 marcassins par an**. Cette vente directe se fait principalement pour les fêtes. Nous les abattons nous-mêmes, puis les envoyons à l'abattoir aux Herbiers pour tous les contrôles vétérinaires nécessaires, puis mon père les découpe suivant la commande des consommateurs.

L'agriculture est avant tout une passion ce qui se confirme avec les différents élevages que nous avons sur ce GAEC."

jusqu'à Fontenay le Comte. Nous pouvons observer qu'en 1984, la surface moyenne des exploitations sur le Pays de Chantonnay est de 45 ha de Surface Agricole Utile (SAU).

Dans les **années 80**, le phénomène associatif devient une spécialité au Nord-est Vendéen. 17,5% des exploitations de Vendée sont gérées soit en association de fait (Association où tous les membres sont personnellement solidairement responsables) soit en GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun). Les GAEC restent tout de même deux fois plus importants que les associations de fait, 1 675 GAEC pour 815 associations de fait en 1984. Pour le Pays de Chantonnay, une moyenne de 20% des exploitations du territoire sont en GAEC ou en association de fait.

Fin des années 80, la Vendée comptait 1 850 GAEC en activité, et devient donc le 1er département de France. Le phénomène associatif intéresse au moins 1 exploitation sur 4.

Dans les années 90, nous retrouvons ce regroupement mais avec une égalité pour les structures individuelles et les GAEC, contre un petit pourcentage en EARL. 46% sont en structure individuelle, ou en GAEC, contre 6,15% en EARL, suite à la féminisation de l'agriculture. Ces tendances sur le travail en commun et l'installation en société démontrent l'importance du réseau d'entraide entre agriculteurs au sein du Pays de Chantonnay.

La surface agricole moyenne de 45 ha par exploitation, a obligé le canton à se tourner vers une production dégageant des marges brutes/ha élevées, d'où l'émergence puis le développement de nombreux élevages hors sols (principalement la volaille).

Le canton de Chantonnay possède la 9ème SAU (Surface Agricole Utile) du département avec 7 644 ha consacrés aux céréales et 8 319 ha consacrés aux surfaces fourragères.

En ce qui concerne l'économie, 2/3 des chefs d'exploitations du canton possèdent une structure orientée vers la polyculture élevage. Arrivent ensuite les élevages avicoles et cunicoles (27%), puis les élevages de veaux et de porcs (4,62%) et enfin les cultures spécialisées (1%). Les superficies par exploitation sont aussi révélatrices d'un besoin de dégager une marge brute élevée par hectare d'où l'importance des productions animales, et l'émergence de la production avicole industrielle. Sur Rochetrejoux, Chantonnay et Bournezeau, plus du quart des exploitations sont spécialisées en volailles. La présence du N°1 européen de la volaille sur la commune de Chantonnay (Ets DOUX) n'est probablement pas étrangère à cet état de fait. Les élevages de veaux et de porcs sont surtout présents sur les communes de St Hilaire le Vouhis et Rochetrejoux.

Fin des années 90, le Pays de Chantonnay représente le territoire allaitant type de la Vendée (où la densité en moyenne atteint 42 femelles pour 100 ha de SAU), ce qui correspond à un troupeau de près de 7 900 vaches allaitantes.

Concernant l'élevage laitier, en **1996**, le Pays de Chantonnay était le premier canton laitier du département en terme de litrage par producteur, devançant ainsi le bassin laitier du nord du département. Comme pour l'élevage allaitant, une diminution de 5% du nombre de femelles laitières est à déplorer entre les années **92** et **95**. Les explications de cette diminution sont probablement identiques à celle constatées pour l'élevage allaitant, c'est-à-dire de nombreux départs à la retraite qui n'ont pas été compensés par un nombre suffisant d'installations.

Malgré une densité moins élevée que l'élevage allaitant, le Pays de Chantonnay joue bel et bien un rôle dans le département lorsque l'on parle de l'élevage laitier.

En ce qui concerne l'élevage hors sol, le Pays de Chantonnay apparaît comme le 12ème territoire de Vendée pour la densité de poulaillers, les surfaces ont augmenté de plus de 41% **entre 1989 et 1994**. Pour l'élevage porcin, une fois encore le Pays de Chantonnay se retrouve au niveau de la moyenne vendéenne dans les **années 90**. **En 1993**, le Pays de Chantonnay était le 11ème territoire en termes de densité de truies.

Dans les années 2000, la mise aux normes des bâtiments d'exploitations, concernant le respect de l'environnement, a été un très grand tournant pour le monde agricole.

Entretien avec Jeannick et Nadine DEBORDE en EARL, de Bournezeau

"Je suis agriculteur **tout simplement par passion, l'amour de la nature et des vaches** m'a amené à ce métier. Ayant des parents agriculteurs sur le Pays de Chantonnay, je me suis installé avec mon père en reprenant une ferme **en 1981**.

Désormais, j'exploite avec mon épouse et un salarié à plein temps, **une exploitation de 107 ha SAU**, qui se compose de : **18 ha de mélange céréalier**, de **20 ha de maïs et le reste en prairie**, pour mon troupeau de 75 vaches.

Dans les années 2000, je me posais déjà la question de me convertir en Bio. En effet, je limitais l'emploi d'engrais et de pesticides et les prairies occupaient une belle part de mon assolement.

En 2001, j'ai alors réalisé un contrat territorial d'exploitation, pour aller vers une agriculture plus extensive.

En 2008, ma femme s'est installée dans l'EARL .

Et en 2009, nous avons fait le pas d'évoluer vers la Bio. Avec la réglementation, nous avions 2 ans pour faire cette conversion en Bio : **au bout des 2 ans, l'exploitation obtient le certificat AB**. Nous avons décidé de tout convertir en même temps dès 2009, aussi bien l'élevage que la culture. Nous avons donc changé radicalement notre mode de travail, notre façon de faire.

Aujourd'hui, nous avons l'impression de mieux valoriser notre travail au niveau de nos pâturages, et nous ne voulons vraiment pas revenir en arrière, nous avons trouvé notre mode de fonctionnement. Notre troupeau se comporte de façon plus naturelle, il est en prairie presque tous les jours de l'année et est soigné davantage en préventif (aromathérapie...). Il est vrai que l'agriculture Bio nécessite plus de travail et un respect absolu des fondements agronomiques par rapport à l'agriculture conventionnelle (rotations, assolements, mélanges, prairies multi-espèces, haies...) mais pour nous, cela nous parait désormais plus intéressant dans le travail de tous les jours et fait vivre 3 personnes à temps plein, ma femme, un salarié et moi. Pour le même nombre d'hectares, l'agriculture biologique nécessite plus de travail, et rémunère correctement la main-d'œuvre.

UNE NOUVEAUTÉ À APPORTER ?

Nous aimerions avoir un associé avec nous, tout simplement **pour faire partager notre savoir et nos responsabilités** mais également **pour nous dégager plus de temps.**

Aujourd'hui, avec l'agriculture Biologique, nous vivons vraiment **en symbiose avec l'environnement** en respectant la biodiversité et le bien-être animal, c'est ce que nous cherchions en nous mettant à l'agriculture Biologique."

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de Chantonnay
Ensemble pour réussir

Entretien avec Fabien Rabillé, jeune installé du GAEC Rabillé, de Chantonnay.

"J'ai choisi ce métier car je l'ai toujours connu et j'en étais passionné. En effet, mes parents sont eux même agriculteurs depuis 36 ans. Mon frère est installé avec eux depuis maintenant 13 ans et moi, après avoir fini mes études, je suis venu m'installer dans le GAEC **depuis octobre 2013**. Aujourd'hui mon père est à la retraite, nous formons donc la société avec mon frère et ma mère.

NOS ACTIVITÉS PRINCIPALES SONT :

- **Le lait,**
- **La viande bovine,**
- **Et les céréales.**

Nous avons **environ 60 vaches laitières** et **210 ha de cultures** qui se divisent entre **la vente** et **les céréales pour nourrir notre troupeau**. Nous faisons également **l'engraissement de jeunes bovins pour la viande**, et il nous reste encore **des vaches allaitantes**, mais cette activité cessera dans les années à venir. Prochainement, nous allons également développer **les cultures spécifiques**, comme les cultures semences ou légumières. Celles-ci nous ajouteront des contraintes mais au final un rendement plus intéressant.

Je suis toujours considéré comme jeune agriculteur, après un an d'expérience. Pour mon installation, j'ai obtenu mon BAC agricole puis j'ai eu différentes sessions de formations (environ 1 mois en tout) avec la Chambre d'Agriculture, pour pouvoir monter mon dossier d'installation et obtenir les aides nécessaires. Ces formations se renouvelleront dans 1 an pour évaluer mon projet après 2 années d'exploitation.

UN CONSEIL À DONNER ?

Inciter les jeunes à trouver du foncier et à s'installer, ce qui est important pour l'évolution de l'agriculture."

DOSSIER

ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE
AU PAYS DE CHANTONNAY

Au XXème siècle, l'agriculture française a connu de grandes mutations.

Tout d'abord, les exploitants ont modifié volontairement leur manière de travailler, grâce aux progrès techniques, avec en tête **la mécanisation**. Cette dernière constitue un progrès considérable dans le quotidien des exploitants, diminuant le temps de travail et réduisant la pénibilité des tâches.

De nos jours, la tradition a fait place à l'innovation et les exploitants ont dû trouver le bon équilibre entre ces deux concepts.

Il y a quelques années, les agriculteurs étaient des spécialistes, aujourd'hui, ils sont dans l'obligation de se diversifier. Désormais, **ils sont devenus de vrais managers** et font plus de 5 métiers en un seul. Ils doivent gérer leurs contrats, gérer leurs dépenses et leurs revenus, effectuer une prévision des années à venir, sans oublier les projets d'évolution pour pouvoir rester à la pointe de la technologie qui est de plus en plus intense. Pour pouvoir mener à bien son entreprise, le niveau d'étude a augmenté, la majorité des jeunes installés sont désormais détenteurs d'un BTS, contre un BAC auparavant.

Depuis quelques années l'agriculture évolue très rapidement, entre les mises aux normes toujours plus importantes et la nouvelle technologie, les exploitants doivent agir très vite sur leurs exploitations.

- Depuis moins de 10 ans, **les tracteurs ont vu arriver des GPS**. Ils servent à calculer la parcelle dans laquelle il se trouve, c'est ce que l'on appelle de l'autoguidage. L'assistance par GPS optimise les passages du tracteur dans la parcelle afin de limiter les manques ou les recouvrements (engrais, semences...). Suite à cette innovation, les agriculteurs réalisent des économies suivant les systèmes de production.

- Suite à l'innovation avec les GPS, nous allons encore plus loin, depuis environ 1 an, **avec l'utilisation de DRONE**. La photo aérienne permet de mesurer l'état de la parcelle en captant la lumière réfléchie. Dans un second temps, la photo prise permet de calculer le dosage à apporter à la parcelle (azote, engrais...). Le Drone ne rencontre pas l'obstacle des nuages comme c'est le cas des avions ou des satellites, cela permet donc plus de netteté. Guidé par GPS au-dessus de la parcelle, il effectue ses clichés en 1 seul passage (pour une centaine d'hectares, il faut plus ou moins une heure). Il peut aussi permettre de faire un état des lieux des cultures à la sortie de l'hiver (les dégâts dus au gel, l'identification des carences...) et donc d'adapter le conseil. La vue aérienne permet un diagnostic plus précis des apports à donner aux parcelles, que le tour de plaine effectué classiquement.

Concernant l'élevage de vaches laitières, il existe désormais **des robots de traite**. Grâce à cette nouveauté, l'éleveur est désormais en possession de données, jusqu'alors impossibles à obtenir avec les systèmes de traite conventionnelle, ce qui lui permet aussi de gérer ses animaux sur une base plus individuelle. Avec cette "gestion", l'éleveur peut consacrer l'essentiel de son temps aux vaches qui en ont le plus besoin. La force de la traite robotisée est de satisfaire les besoins individuels de chaque vache et, au final, d'accroître sa santé, sa production, son bien-être, et sans main-d'œuvre supplémentaire... Un atout de taille lorsque l'on sait que le succès de tout élevage repose justement sur la santé et le bien-être des animaux.

Même si l'agriculture se modernise, elle garde des conditions environnementales, liées à des clauses et des conditions, très surveillées. Le responsable d'exploitation subit toutes sortes de contrôles permanents, comme par exemple le contrôle du cahier comptable de phytosanitaire, le respect des zones enherbées par rapport au cours d'eau... Les contrôles sont de plus en plus fréquents pour une agriculture plus raisonnée.

AUJOURD'HUI, NOUS POUVONS REMARQUER 3 GRANDES AGRICULTURES

- **L'agriculture raisonnée :** une agriculture qui produit, qui est soucieuse de l'environnement, qui donne des produits de qualité, pour un prix raisonnable pour le consommateur.
- **L'agriculture biologique :** une agriculture plus naturelle, moins productive, vers un prix plus élevé pour les consommateurs, mais avec une saveur qui se démarque.
- **L'agriculture directe au consommateur :** une structure plus petite, des produits de qualité avec différentes contraintes pour la vente.

Le développement des nouvelles technologies en agriculture devrait continuer à s'amplifier dans les années futures grâce à l'évolution (rapide) de l'équipement informatique et électronique des matériels agricoles. Tout ceci dans le but d'apporter un service de qualité à l'exploitant.

EN REGARDANT L'AVENIR, VOYONS LES DIFFÉRENTES PISTES POUR 2020

- Laisser **une place plus importante aux produits locaux** sur les marchés.
- Intégrer les produits locaux **dans l'approvisionnement des groupes scolaires**...
- **Réussir le renouvellement des actifs** (d'ici 2020, les départs à la retraite s'annoncent importants par rapport aux installations).
- **Développer la production d'élevage** en accompagnant par la formation l'installation des jeunes et le salariat.
- **Renforcer la rentabilité et l'attractivité de l'élevage.**
- **Accéder au foncier :** réduire la consommation du foncier agricole, support de l'agriculture, pour que l'agriculture vendéenne garde sa valeur ajoutée, source d'emploi en Vendée.

Source : Chambre d'Agriculture de la Vendée

Entretien avec Dany Coulon du GAEC Les Brigadières, de St-Hilaire le Vouhis

"Notre beau-père, Dominique, était installé en exploitation de vaches laitières depuis 1994, en société individuelle.

En 2003, j'ai décidé de m'installer en entreprise individuelle, à mon tour, mais avec des chèvres, j'en ai donc 200 dans mon cheptel.

Fin 2006, nous avons décidé de nous regrouper et donc de former **le GAEC Les Brigadières**. Après la fusion effectuée, il fallait faire un choix, entre les vaches ou les chèvres, car nous ne pouvions pas continuer avec les 2 traites. Le choix a été tout naturel lorsque les mises aux normes sont tombées pour les vaches laitières. Celles-ci étaient importantes et étant installés dans le périmètre d'un château, nous ne pouvions pas effectuer les travaux demandés, il fallait donc se délocaliser. A ce moment là, nous avons pris la décision de garder le cheptel de chèvres.

En mars 2007, nous avons donc arrêté complètement les vaches laitières en les remplaçant par des vaches allaitantes, des Limousines, et nous avons porté notre cheptel à 400 chèvres.

En 2012, le 2ème fils a décidé de rejoindre le GAEC. Maxime, alors salarié de l'exploitation est rentré naturellement dans le GAEC, avec un troupeau allaitant et 50 ha de cultures, à 30km en raison d'une pression foncière importante.

Enfin, depuis le 1er août 2014, le 3ème fils, Alexis, est salarié sur cette exploitation.

Désormais, ce GAEC fait vivre **4 personnes**, **avec 140 ha de SAU**, soit **55 ha de cultures pour la vente** et **85 ha de cultures pour le cheptel** composé aujourd'hui de **700 chèvres** et de **65 vaches allaitantes**. Aujourd'hui, nous ne faisons pas de vente directe, tout notre lait part chez EURIAL.

UN CHANGEMENT À APPORTER À L'EXPLOITATION ?

Le changement a été fait lors de l'embauche d'Alexis. Minimum deux personnes doivent être présentes sur l'exploitation 7 jours sur 7, donc depuis qu'Alexis est avec nous, nous avons un week-end sur deux de travail, ce qui nous dégage plus de temps libre. Il reste toujours la période de janvier à mars, où nous devons tous être présents sur l'exploitation, la semaine comme le week-end, pour les mises bas des chèvres.

Il y a deux ans, nous avons vécu un coup dur sur l'exploitation, à la suite de la tornade qui a traversé St-Hilaire le Vouhis. En effet, nous avons été la seule ferme touchée. Avec 5 bâtiments sur 7 endommagés, ces dégâts ont pesé lourd pour notre exploitation. En ce qui concerne le cheptel, 150 chèvres ont été réformées. La chèvre est un animal très fragile et suite au stress provoqué, elles se sont coupées de lait. C'est à la suite de coup dur comme celui-ci que nous nous rendons compte que notre société est solide, car un événement comme celui-ci aurait pu nous faire basculer mais il faut parfois savoir courber le dos et avancer."

LES LABELS

Le label est une marque collective qui atteste que le produit possède un ensemble de caractéristiques fixé par un règlement, qui garantit un niveau de qualité supérieure, le distinguant des produits similaires. Le label est délivré par un organisme indépendant et contrôlé par la commission nationale des labels et des certifications des produits agricoles alimentaires.

LES LABELS PRÉSENTS SUR LE PAYS DE CHANTONNAY

AB : AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le label AB, français et européen, garantit un mode de production respectueux des équilibres naturels et du bien-être animal.

AGRICULTURE RAISONNÉE

L'agriculture raisonnée est une agriculture respectueuse de son environnement mais qui n'est pas certifiée par un organisme agréé (label AB). Elle fait référence à une gestion des pratiques agricoles tenant compte de la protection des écosystèmes (donc de l'environnement), de la maîtrise des risques sanitaires, de la sécurité au travail et du bien-être animal.

VIANDE BOVINE FRANÇAISE

En France, depuis 1978, chaque bovin possède une carte qui l'identifie et l'accompagne de la naissance jusqu'à l'abattage. Celle-ci permet à la filière de garantir au consommateur que la viande qu'il achète provient d'animaux nés, élevés et abattus en France.

VIANDE PORCINE FRANÇAISE

Ce logo garantit l'origine française des viandes de porcs, de porcelets, de coches et des produits qui en sont issus.

APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE

Le label AOC désigne un produit dont toutes les étapes de fabrication sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même zone géographique, qui donne ses caractéristiques au produit.

LABEL ROUGE

Le Label Rouge est un signe officiel qui atteste un niveau de qualité supérieure. L'État français, par le biais de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), attribue le label à un organisme appelé Organisme de défense et de gestion (ODG) représentant toute une filière collective. À toutes les étapes de la production et de l'élaboration, le produit Label Rouge doit répondre aux exigences définies dans un cahier des charges homologué.

LABEL VERT

Ce label est un partenariat entre le Conseil Général de la Vendée et la Chambre d'Agriculture, visant à valoriser auprès du grand public les exploitations particulièrement soucieuses de la qualité de leurs produits et du respect de l'environnement. Classement de 1 à 4 feuilles. Aujourd'hui, 156 exploitations ont reçu une, deux, trois ou quatre feuilles.

L'AGRICULTURE PRÉSENTE
AU PAYS DE CHANTONNAY

- **Production végétale (17 722 ha) :** Champs, vergers, vignobles... les productions végétales occupent plus du tiers du territoire français.
- **Élevage :** Les éleveurs contribuent au maintien du tissu économique rural, à l'entretien des paysages sur l'ensemble du territoire.
  Bovins (lait et viande), ovins et caprins, porcins, sangliers, volailles
- **Agriculture Biologique** est un signe officiel d'identification de la qualité et de l'origine qui garantit un mode de production agricole respectueux de l'environnement et du bien être animal. Ce mode de production est encadré par une réglementation européenne et valorisé par un logo européen ainsi qu'un logo national.
  Céréales, lait, volailles, ovins
- **Vente directe au consommateur :** Pour répondre aux attentes des consommateurs en quête de produits frais provenant de leur territoire, certains agriculteurs ont choisi de vendre en direct aux consommateurs les produits de leurs fermes.
  Fromage de chèvre, viande de bœuf, viande de porc, viande de sanglier, volailles, fruits et légumes, vins

PASSERELLES ENTRE LES PRODUCTEURS LOCAUX ET LES ACHETEURS
SUR LE PAYS DE CHANTONNAY

A CHA PT'I • SAINT HILAIRE LE VOUHIS

L'association a pour but de valoriser et de développer les ressources et les compétences locales.

L'objectif et de contribuer au dynamisme de la commune de St Hilaire le Vouhis et de proposer des produits de qualité à prix coutant provenant directement des producteurs locaux, respectueux de l'environnement : produits laitiers, pains, viandes, huîtres, légumes, miel, pâtés, farine, huiles...

Contact : ptiacha@yahoo.fr

COLLECTIF "LES PIEDS SUR TERRE" • CHANTONNAY

Ce collectif est une association de citoyens consommateurs et de producteurs locaux permettant l'accès direct à des aliments issus d'une agriculture écologiquement responsable et socialement équitable.

Contact : piedsurterre@orange.fr / 02 51 94 59 26

"LES TERRES GOURMANDES" • SAINT GERMAIN DE PRINÇAY

C'est un drive de produits locaux qui permet d'acheter des produits frais de saison, des conserves, de la viande...

Contact : www.lesterresgourmandes.fr / 02 51 07 92 07

Pour tout renseignement complémentaire sur ces "passerelles" : www.cc-paysdechantonnay.fr (Rubrique annuaire de contacts)

CHIFFRES CLÉS DE L'AGRICULTURE
SUR LE PAYS DE CHANTONNAY

SUPERFICIE EN TERRES LABOURABLES
(en hectare)

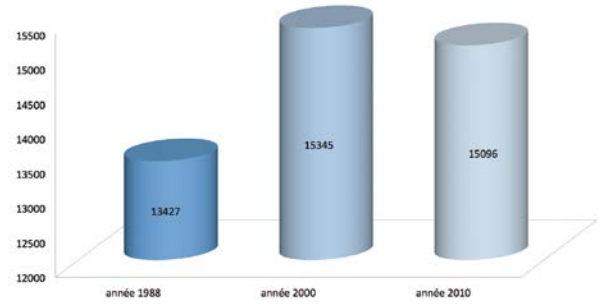

SUPERFICIE EN CULTURES PERMANENTES
(en hectare)

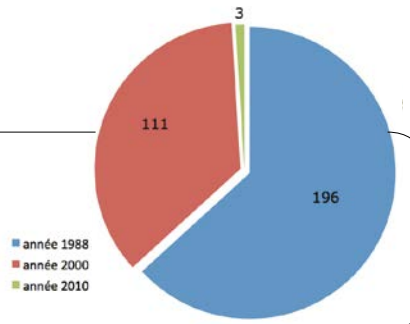

SUPERFICIE TOUJOURS EN HERBE
(en hectare)

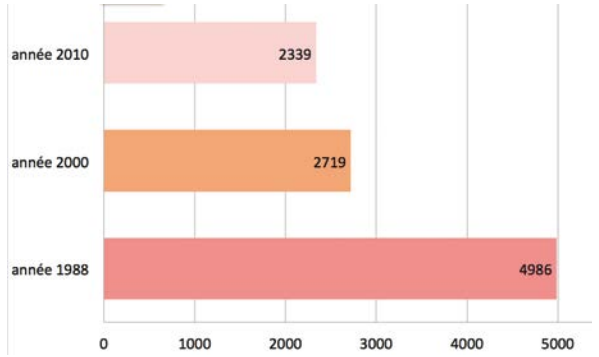

CHEPTELS AGRICOLES
(en nombre de têtes)

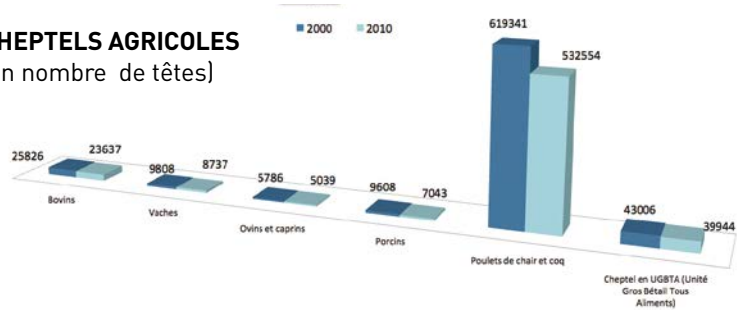

Source : Agreste

L'AGRICULTURE CONVENTIONNELLE EN 2013

SAU (Surfaces Agricoles Utiles)	17 722 ha
Vaches allaitantes	5 085
Vaches laitières	4 205

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN 2013

(14 exploitations dont 4 en lait, 4 en viande, 1 en ovin et 5 autres)

SAU (Surfaces Agricoles Utiles)	6,9 % de la SAU globale
Vaches allaitantes	234
Vaches laitières	409

Source : Chambre d'agriculture de Vendée

EXPLOITATIONS AGRICOLES AYANT LEUR SIÈGE DANS LA COMMUNE

	1988	2000	2010
Bournezeau	157	91	48
Chantonnay	315	155	49
Rochetrejoux	36	33	18
St-Germain de Prinçay	85	42	21
St-Hilaire le Vouhis	79	51	36
St-Prouant	34	29	10
St-Vincent Sterlanges	26	11	3
Sigournais	49	24	16
	781	**436**	**201**

Soit -74% par rapport à 1988

TRAVAIL DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES
(EN UNITÉ DE TRAVAIL ANNUEL)

	1988	2000	2010
Bournezeau	205	133	109
Chantonnay	335	172	129
Rochetrejoux	54	41	30
St-Germain de Prinçay	123	70	46
St-Hilaire le Vouhis	89	54	45
St-Prouant	41	26	17
St-Vincent Sterlanges	20	11	4
Sigournais	62	33	26
	929	**540**	**406**

Soit -56% par rapport à 1988

Source : Agreste

LA MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sorti du système scolaire, la Mission Locale du Pays Yonnais vous **accueille** au plus près de chez vous, vous **informe** sur les démarches d'accès à l'emploi et à la formation, vous **oriente** dans votre projet professionnel, vous **accompagne** dans votre parcours vers l'emploi, et peut également vous **renseigner** sur le logement, les déplacements, la santé, la mobilité internationale, l'accès aux droits, les loisirs...

SECTEUR DE LA MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS :

CONTACT :
Marie-Bernadette DAVIET
Conseillère à Chantonnay
Maison de l'Emploi
65 avenue du Général de Gaulle
Tél. 02 51 46 96 44
davietmb@mlpy.org

VOUS ÊTES EMPLOYEURS ?

Vous pouvez contacter **Julie HUVELIN**,
Chargée des relations entreprises
Tél. 02 51 09 89 46 ou 06 80 30 71 76
huvelinj@mlpy.org

DURANT LES NEUFS PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 2014

- 78 nouveaux jeunes ont été accueillis
- 595 jeunes ont bénéficié d'un entretien individuel

AU 30 SEPTEMBRE 2014

- 6 jeunes sont en contrat par alternance
- 293 contrats ont été signés
- 39 jeunes sont entrés en formation
- 4 jeunes ont réintégré une formation initiale
- 37 jeunes ont réalisé une ou plusieurs immersions en entreprise dans l'objectif de découvrir et de valider un projet professionnel ou encore pour se faire connaître d'une entreprise dans le but d'un contrat aidé.

Maison de l'Emploi

PAYS DE CHANTONNAY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tél. 02 51 46 80 02
maison.emploi@cc-paysdechantonnay.fr

La Maison de l'Emploi est un service de proximité. C'est également un lieu ressource pour les entreprises qui recherchent des candidats.

LA MAISON DE L'EMPLOI :

- Accueille, renseigne, explique les démarches d'inscription auprès de Pôle Emploi (téléphone 3949 ou internet **www.pôle-emploi.fr**)
- Renseigne et oriente vers d'autres services (Mission Locale, Pôle Emploi, CIBC, Actif Emploi, Centre Médico-social...)
- Aide et vérifie la constitution des dossiers d'inscription ou d'indemnisation
- Permet la consultation des offres d'emploi sur papier actualisées tous les matins
- Accompagne, sur internet, pour créer les espaces emploi sur le site de **www.pôle-emploi.fr**
- Réalise la frappe de CV, ainsi que toutes les photocopies gratuites pour les documents concernant la recherche d'emploi
- Accueille en RDV individuel sur les techniques de recherches d'emploi (lettre de motivation, CV, simulation d'entretien)

- Recueille les offres d'emploi locales des entreprises, procède à la recherche de candidats et à la mise en relation
- Organise des actions d'informations sur les métiers ou des manifestations sur l'emploi, avec les partenaires locaux
- Gère le service de transport à la demande pour les demandeurs d'emploi qui ont besoin de se rendre à un rdv de Pôle Emploi et qui n'ont pas de moyen de locomotion

LA MAISON DE L'EMPLOI MET À DISPOSITION DU PUBLIC :

4 ORDINATEURS POUR :

- Consulter les offres d'emploi sur internet (site de Pôle Emploi, sites d'agences d'intérim, site du journal...)
- Réaliser leur espace emploi sur le site de **www.pôle-emploi.fr**
- Réaliser leur lettre ou cv de manière autonome
- Consulter les sites de formation
- Consulter leur messagerie

UN TÉLÉPHONE RÉSERVÉ AU 3949 (plate-forme téléphonique de Pôle Emploi)

DE LA DOCUMENTATION CONCERNANT :

- Les services de Pôle Emploi (contrats, indemnisation, aides ...)
- La formation
- Le CIDJ (Centre d'Information de la Jeunesse)
- Les actualités (journal, revue de presse)

L'ACTIVITÉ DE JANVIER À OCTOBRE 2014

- **820 personnes reçues**
- **6 287 renseignements donnés**
- **4 144 visites**
- **56 offres d'emploi locales**

MAISON DE L'EMPLOI :
65 avenue du Général de Gaulle - 85110 CHANTONNAY
Tél. 02 51 46 80 02 / Fax. 02 51 46 92 46
maison.emploi@cc-paysdechantonnay.fr

Lundi au jeudi : 9h - 12h30 / 14h - 17h30
Vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h

LES ÉLUS DU PAYS DE CHANTONNAY SENSIBILISÉS À L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Une journée d'information et de sensibilisation des élus du Pays de Chantonnay, des Herbiers, de Pouzauges, des Essarts et de Montaigu, a eu lieu le mardi 14 octobre 2014 sur le site de l'AFPA de Doué la Fontaine.

Outre un rappel sur la règlementation applicable et des échanges sur les pratiques dans les différentes Communautés de communes, les élus ont pu voir les différents procédés d'assainissement individuel : filtre à sable, filtre à zéolithe, filières compactes et microstations, en réel sur ce site destiné à la formation des entreprises de travaux publics.

RECONDUCTION DES AIDES À LA RÉHABILITATION DES ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS NON CONFORMES

Depuis le 1er janvier 2011, une subvention peut être accordée pour la réhabilitation des installations d'assainissements individuels.

Plus de 130 propriétaires ont déjà bénéficié de ce programme d'aides à la réhabilitation.

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay a décidé de prolonger ce dispositif, jusqu'au 31 décembre 2015.

L'aide de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay est de 10 % du coût total des travaux, avec un minimum de travaux de 3 000 € TTC et un plafond de 5 000 € TTC, soit une aide maximale de 500 €, quel que soit le lieu de situation de l'assainissement individuel à mettre en conformité.

D'autres aides des syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne sont également possibles en fonction de la situation de l'immeuble et de certains critères.

Pour tous renseignements, contacter le SPANC au 02 51 94 40 23

ENQUÊTE PUBLIQUE

PARC D'ACTIVITÉS POLARIS NORD 2

L'autorisation d'aménager le parc d'activités est soumise à une enquête publique. Cette enquête se déroule du 1er décembre 2014 au 5 janvier 2015 à la Mairie de Chantonnay. Informations complémentaires sur les sites internet :

www.cc-paysdechantonnay.fr
www.ville-chantonnay.fr

ACCESSIBILITÉ

La loi du 11 février 2005 prévoit la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public pour le 1er janvier 2015.

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (**Ad'AP**) est un nouvel **outil de programmation budgétaire et de stratégie de mise en accessibilité.**

Ce document permet à tout gestionnaire / propriétaire d'établissement recevant du public (ERP), qui n'est pas aux normes au 31 décembre 2014, de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1er janvier 2015.

Ce document doit être déposé auprès de votre mairie au plus tard le 27 septembre 2015.

Les chambres consulaires, les organisations professionnelles, la DDTM et les collectivités locales peuvent vous fournir des informations.

DISTRIBUTION DE SACS JAUNES

Aucune distribution de sacs jaunes ne sera effectuée dans les communes.

Des sacs jaunes sont distribués tout au long de l'année à la **Communauté de communes du Pays de Chantonnay**, sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

65 avenue du Général de Gaulle
CHANTONNAY - Tél. 02 51 94 40 23

→ **POUR TOUTES INFORMATIONS :**
Contactez le SCOM
Tél. 0800 948 216
(appel gratuit depuis un poste fixe)
www.scom85.fr

ENTR'ACTE D'AUTOMNE 2014

"Nous sommes tous nés d'un récit" de Yannick JAULIN

© Photo Christophe Raynaud de Lage

Pour la quatrième année, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a accueilli lors de la programmation **Entr'Acte d'Automne** au Pays de Chantonnay, un spectacle en cours de création.

Du 25 septembre au 4 octobre, les huit communes du territoire ont accueilli le spectacle **"Nous sommes tous nés d'un récit"** de l'artiste vendéen **Yannick JAULIN**, accompagné de la violoniste **Morgane HOUDEMONT**.

Un homme regarde avec le public le tableau accroché en fond de scène ! Dessus deux personnages, l'un agenouillé avec des ailes, l'autre assis. L'homme de dos se retourne et dit : **"Ce n'est pas parce qu'on regarde tous la même chose, qu'on se raconte la même histoire"**.
C'est le point de départ du nouveau spectacle de Yannick JAULIN. Entre philosophie, humour, sensibilité, légèreté et gravité, le conteur nous a proposé sa version des récits fondateurs, dans un texte fort ponctué de patois bien à lui.

Les spectateurs sont venus voir l'artiste vendéen, certains pour le revoir, d'autres pour le découvrir. Dans tous les cas, tous ont été touchés par le travail de création et de recherche ainsi que par le talent de l'auteur et de la musicienne.

Près de 1 000 spectateurs se sont déplacés pour ce spectacle en création, grâce à la renommée de l'artiste, le bouche à oreille et les nombreux articles de presse.
Entr'Acte d'Automne au Pays de Chantonnay est **une manifestation culturelle**, dont les objectifs sont **la proximité et l'ouverture à la culture**, avec des professionnels du monde du spectacle.

Le bilan de cette nouvelle édition est positif avec une participation en hausse par rapport aux années précédentes. Entr'Acte d'Automne au Pays de Chantonnay s'inscrit comme **un vrai rendez-vous culturel sur le territoire**.

Le public a apprécié de pouvoir assister aux représentations dans chaque commune, et ainsi pouvoir le revoir.

→ Les prochaines représentations de ce spectacle auront lieu :
du 13 au 17 janvier 2015
À La Coursive - Scène nationale - LA ROCHELLE

RETOUR SUR LA RÉSIDENCE D'ARTISTE

"C'est un sacré pari à la fois de recevoir un spectacle en cours de construction et d'amener la culture dans les petites salles des communes du territoire", a conclu Yannick JAULIN à la fin des huit représentations.

"Maintenant, les spectacles sont proposés dans des Zénith, grandes salles de consommation culturelle. C'est là un vrai travail d'éducation populaire, porté par une volonté politique.
Ce séjour sur le Pays de Chantonnay, c'est des retrouvailles avec la Vendée.
Pour ce spectacle, je suis parti un peu loin dans les réflexions, mais ça donne envie de fouiner.
Divertir, c'est amener du plaisir, mais aussi de la discussion. Avoir une autre vision des histoires qui nous sont contées.
Les spectateurs ne sont pas indifférents, ça bouscule surtout ceux qui ont été bercés dans le dogme religieux."

Pour Morgane, la violoniste, *"la résidence est une vraie chance de travailler sur un spectacle pendant 10 jours. Le cadre était très reposant et cela m'a permis de pouvoir créer de nouveaux morceaux, de travailler sur mes partitions."*

SPECTACLES SCOLAIRES

Près de 230 élèves de cycle 3 vont pouvoir assister, début janvier, à des représentations de la pièce de théâtre "La Femme-Oiseau", proposée par la Scène nationale du Grand R à La Roche-Sur-Yon.
Le spectacle est librement inspiré de la légende japonaise "La femme grue". C'est une création poétique mêlant texte, musique, danse, marionnette, théâtre d'ombres et vidéo, proposée par le metteur en scène Alain BATIS.
C'est une très belle opportunité pour les enfants d'assister à un spectacle dans une grande salle prévue pour cela.

DES ANIMATIONS DANS LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Depuis sa création en 2009, le réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay propose chaque année différentes animations autour d'un même thème. Les années précédentes les thèmes des langues d'ici et d'ailleurs, de la gourmandise et du cirque ont ainsi été déclinés avec toujours un très bon accueil du public.
En 2014 ce sont les arts du livre qui ont été développés avec la création de livres animés, un concours d'illustrations et un spectacle musical illustré.

Soucieux de se recentrer sur la lecture, les livres et ses métiers, le réseau des bibliothèques change de direction pour l'année 2015 en proposant une semaine d'animations dans les bibliothèques. Une semaine pour fêter le livre, les auteurs et les bibliothèques sur le thème du Loup.

ANIMATIONS PROPOSÉES DU LUNDI 13 AU SAMEDI 18 AVRIL 2015

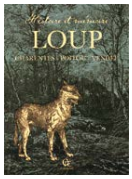

- Les tout-petits se verront proposer des séances de lectures animées grâce à des tapis et autres jeux de lecture.
- Les enfants à partir de 4 ans auront la chance de rencontrer Orianne Lallemand et de pénétrer dans l'univers de son personnage Loup.
- Les adultes pourront assister à une Veillée-lecture en chanson avec les auteurs du livre "Histoire et mémoire du loup" en Poitou-Charentes-Vendée.
- La semaine se clôturera sur deux séances d'un spectacle tout-public autour du loup de nos contes traditionnels.
- Exposition, sélection de livres et encore d'autres surprises mettront le loup à l'honneur dans les bibliothèques.

DES LECTURES POUR LES TOUT-PETITS

Les bibliothèques ouvrent leurs portes et leurs livres aux 0-3 ans au travers de séances de bébé-lecteur.

Si pour certaines bibliothèques cette animation est un succès depuis plusieurs années, d'autres proposent pour la première fois aux assistantes maternelles d'assister à ces séances où lectures, comptines et jeux de doigts permettent aux plus jeunes de découvrir les livres.

Anatole, le chien jaune des albums de Déborah Pinto, accompagne pour cette année les enfants, épaulé par d'autres personnages attachants, selon les bibliothèques.

→ Les dates et renseignements sont à prendre auprès des bibliothèques ou en mairie.

DVD ET RESSOURCES EN LIGNE

Parce que l'ère du temps est au numérique le réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay a décidé de se mettre à la page.

Dorénavant les lecteurs pourront emprunter des DVD qui circuleront entre les bibliothèques et seront acheminés d'une bibliothèque à l'autre selon les réservations.

Grâce à la bibliothèque départementale, chaque lecteur pourra également avoir accès à des ressources numériques via la plateforme e-médi@ (livres, périodiques, CD, DVD, autoformation, enfants...).

Les bibliothèques se tiennent disponibles pour toute information.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

La finale cantonale a eu lieu le Mercredi 11 Juin 2014 à l'école publique de Saint-Hilaire le Vouhis.

28 élèves ont participé aux 2 épreuves : 1 écrite sur le code de la route et 1 sur piste.

- 1er : Fabien SOULLARD, de l'école privée Béthanie de Chantonnay,
- 2ème : Léo ROY de l'école privée Saint-André de Saint-Prouant,
- 3ème : Hugo BANCHEREAU, de l'école privée Saint-André de Saint-Prouant,

Les 2 premiers étaient qualifiés pour la finale départementale qui a eu lieu le Mercredi 25 Juin 2014 à Saint-Hilaire de Riez.

Pour 2015, la finale cantonale se tiendra le Mercredi 17 Juin à Saint Prouant et la finale départementale à l'Orbrie.

BALADE CONTÉE À SIGOURNAIS

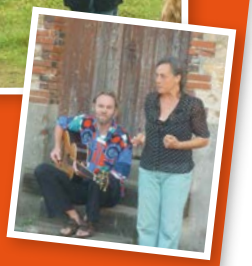

Mercredi 30 Juillet

Cette année, deux horaires ont été proposés :

- **17h** avec Thierry Beneteau et des histoires adaptées à un jeune public.
- **20h** avec Claudie Duranteau et son musicien Olivier Cougé. Les histoires étaient adaptées à un public d'adolescents et d'adultes.

110 personnes sont venues écouter ces deux conteurs. Cette animation a été très appréciée par le public, adultes comme enfants, lors d'une belle soirée d'été.

GÉOCACHING au Pays de Chantonnay

Depuis 2 ans le Pays de Chantonnay a mis en place le Géocaching, une activité très appréciée des touristes, mais également des habitants du territoire.

Depuis le printemps 2014, 4 nouvelles caches ont été insérées au Pays de Chantonnay, désormais 18 caches sont à découvrir. Durant l'été 2014, **255 visites** de géocacheurs ont été recensées.

Nouveauté dès le printemps 2015 ! Le Géocaching en groupe. Spécialement conçu pour les comités d'entreprise, les groupes d'enfants (scolaire, centre aéré), les réunions de famille, les anniversaires...

RENSEIGNEMENTS SUR LE SITE INTERNET DU PAYS DE CHANTONNAY ET SUR LA PAGE FACEBOOK :
"Géocaching au Pays de Chantonnay"

SOIRÉE GÉOCACHING

Cette activité organisée le mercredi 6 août autour du lac de la Vouraie, avec des caches exceptionnelles, a remporté un franc succès. **36 personnes** sont venues participer à cette activité.

SAISON ESTIVALE 2014

ANIMATION CANOË-KAYAK

Lac de l'Angle Guignard à Chantonnay
Aire de Touchegray

WEEK-END DÉCOUVERTE DE L'ACTIVITÉ CANOË-KAYAK

Les 17 et 18 mai, **100 personnes** ont participé au week-end découverte proposé par le club de canoë-kayak de Fontenay-le-comte (C.K.F).

LOCATION DE CANOË-KAYAK

Pour la 3ème année, le C.K.F. a proposé une location de canoë-kayak à partir de l'Aire de loisirs de Touchegray en partenariat avec la Communauté de communes. Du 31 mai au 25 août, **632 personnes** ont profité de cette activité.

SOIRÉES CRÉPUSCULAIRES

Deux sorties étaient programmées et ont remporté un fort succès.

- **Le 16 juillet :** un moniteur du C.K.F encadrait la sortie en dévoilant les secrets du lac de l'Angle Guignard.
- **Le 1er août :** une animatrice de la LPO Vendée proposait une sortie pour découvrir et observer la faune et la flore présente autour du lac.

Ces activités nautiques seront reconduites en 2015.

ACTIVITÉS À PONEY ZONE DE LOISIRS DE LA MORLIÈRE

Du 4 juillet au 22 août, la Ferme Équestre de la Tuilerie était présente sur la zone de loisirs de la Morlière pour proposer des balades à poneys, pour les enfants de 3 à 10 ans, près du lac de Rochereau.

135 enfants sont venus durant les 7 vendredis après-midi d'ouverture.

Cette activité poney sera reconduite en juillet et août 2015.

Office de Tourisme Pays de Chantonnay

LE MARCHÉ PRODUCTEURS DE PAYS
à Saint-Hilaire le Vouhis

L'Office de Tourisme, en collaboration avec la Mairie de Saint-Hilaire le Vouhis, a organisé le dimanche 20 juillet 2014 son inconditionnel Marché Producteurs au Pays de Chantonnay. Malgré la pluie, les visiteurs sont venus nombreux faire un tour au Marché.

Environ 200 personnes sont restées dîner en dégustant les spécialités des producteurs. Durant la soirée, l'animation assurée par Bruno Ligonnière a été très appréciée du public.

Les bénévoles des communes du Pays de Chantonnay participent à l'organisation de cette manifestation qui a lieu chaque année dans une commune différente.

ANIMATIONS 2015

BALADES SEMI-NOCTURNES

Tous les mardis, **du 7 juillet au 25 août** (sauf le mardi 14 juillet qui est reporté au mercredi 15 juillet) dans toutes les communes du Pays de Chantonnay.

MARCHÉ PRODUCTEURS DE PAYS

Dimanche 19 juillet
au château de Sigournais.

→ **INFORMATIONS - Office de Tourisme**

Place de la Liberté
85110 CHANTONNAY
Tél. 02 51 09 45 77

www.tourisme-paysdechantonnay.fr
www.facebook.com/chantonnaytourisme

Horaires d'ouverture (hors saison)
Le lundi de 13h30 à 17h30
Du mardi au vendredi
9h30-12h30/13h30-17h30
Samedi 9h30-12h30

CONCOURS PHOTOS 2014

Le 5ème concours photos de l'Office de Tourisme sur le thème "Souvenirs d'enfance" s'est achevé le 30 septembre.

"Landau"
de Roselyne LE DOUJET

"Billes d'un jour, billes toujours"
de Nicole GRANIER

"Ma balançoire d'enfance"
d'Alain DURET

Une exposition des photos des 5 dernières années du concours sera visible **du 16 janvier au 16 mars 2015** dans le hall de la Communauté de communes.

L'Office de Tourisme relance son Concours Photos en 2015 avec comme thème : **"Ombre et lumière"**.

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le service de portage de repas à domicile effectue des livraisons sur le territoire de Chantonnay.
Le service de repas dessert également les 3 EHPAD du Pays de Chantonnay ainsi que le restaurant scolaire de Saint-Prouant et les centres périscolaires ou de petite enfance de Chantonnay et de Saint-Germain de Prinçay.
Les menus et tarifs sont sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay (rubrique action sociale) :
www.cc-paysdechantonnay.fr

→ **INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS**
SERVICE DE REPAS À DOMICILE
5 rue du Dr Bastard
85480 BOURNEZEAU
Tél. 02 51 42 80 97
service.portagecias@orange.fr

CLIC EST VENDÉE

Le Clic est un service médico-social de proximité. Il est doté de missions de service public en faveur des personnes âgées, de leur entourage et des retraités. Il est soutenu financièrement par le Conseil Général de la Vendée, les communautés de communes, l'Hôpital des Collines Vendéennes et la CARSAT.

Au Clic Est-Vendée, nous vous accueillons sur les trois chefs lieux de communautés de communes, la Châtaigneraie, Chantonnay, Pouzauges.

Nous vous informons sur les services et mesures qui permettent le soutien à domicile de votre proche âgé. Le Clic, est aussi une instance de coordination en gérontologie pour les professionnels de l'aide, du soin, et nous sommes en lien avec les EHPAD, les MARPA, les hôpitaux.

Avec nos partenaires locaux mais aussi la MSA, la CARSAT, les organismes de protection sociale, les associations d'aidants... Nous proposons des actions d'aides aux aidants, des réunions d'informations pour l'accès au Droit, des modules de prévention pour les séniors et nous contribuons à l'organisation de la Semaine Bleue.

Ces actions s'adressent à un large public dans le cadre du "bien vieillir".

En collaboration avec le CIAS du Pays de Chantonnay, nous organisons une réunion publique sur le démarchage abusif le Jeudi 29 Janvier de 14h15 à 16h15 à la Communauté de communes. La réunion sera animée par un juriste de la CLCV et un gendarme.

→ **INFORMATIONS**
www.clicestvendee.fr
ou au numéro unique 02 51 52 66 74

EHPAD Les Érables

à St Prouant

24 résidants de l'EHPAD des Erables accompagnés de personnel, de familles et de bénévoles sont partis en car adapté aux personnes à mobilité réduite, vers Courlay dans les Deux Sèvres. Les résidents ont replongé dans l'ambiance d'une école d'autrefois au début du XXème siècle. Tous ont pu revêtir la tenue d'écolier, s'asseoir aux anciens pupitres en bois, écrire à la plume et à l'encre violette.

Des bons points pour les studieux et le bonnet d'âne pour les moins sages !!!

EHPAD Les Croisettes

à Chantonnay

Les Croisettes en vacances

Six résidents de l'EHPAD Les Croisettes ont bénéficié d'un séjour en bord de mer pendant trois jours. Au programme : balade en bord de mer, restaurant, visites (zoo, port, marché...), pause gourmande... Que du bonheur !

Et un plein de bons souvenirs ensoleillés pour passer l'hiver.

EHPAD Les Humeaux

à Bournezeau

Le marché d'automne

Le 19 octobre, le personnel et les résidents ont organisé un marché d'automne dans la résidence. Les résidents avaient réalisé des compotes, des confitures et des soupes, qui ont été vendus avec les produits du jardin de l'EHPAD, citrouilles, coloquintes... Les visiteurs ont pu découvrir des expositions de coiffes, de champignons, de dentelle au fuseau et d'apiculture. Mme Pascale Drapeau, nouvelle directrice de l'établissement, a profité de l'occasion pour se présenter aux nombreuses familles présentes.

* EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

à Bournezeau

TRAVAUX RÉALISÉS SUR EHPAD Les Humeaux

Le projet de restructuration consistait à rénover l'établissement (mise aux normes), augmenter le nombre de places, aménager un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés et réaménager les services communs.

Les travaux ont concernés tous les secteurs de l'établissement :

- La remise aux normes de toutes les salles de bains et la restructuration de 5 studios pour l'accessibilité.
- La création d'un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés). Cette unité, dédiée à l'accompagnement des résidents souffrant de pathologies, du type Alzheimer, accueillera 12 résidents et fonctionnera en accueil de jour pour les résidents de l'établissement.
- La construction de 2 appartements, pour maintenir le nombre de résidents accueillis suite à la diminution du nombre de couples en chambre double.
- La création d'une salle et d'un vestiaire pour le personnel.
- Des travaux lourds de sécurité incendie et d'accessibilité.
- L'aménagement d'une grande salle d'activités polyvalentes, suite au déménagement de la cuisine centrale.
- La modification du réseau d'eau chaude sanitaire pour lutter contre la légionellose.
- L'installation d'un nouveau système téléphonique et d'appel malade.
- La réfection du restaurant et du hall.

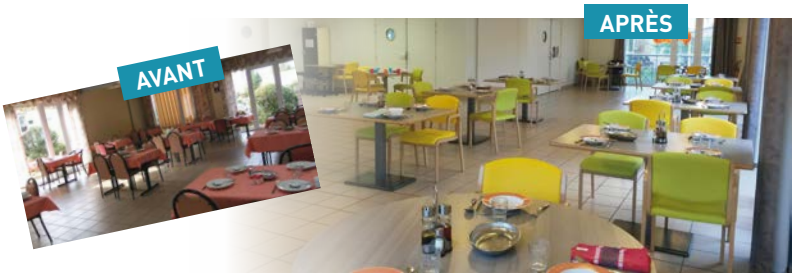

- Le changement des chaudières en gaz naturel.
- La création d'un salon de coiffure.
- La restructuration lourde des cuisines.

PETIT RAPPEL SUR L'HISTORIQUE DU PROJET

- La nouvelle cuisine centrale a été mise en service au 1er janvier 2006, ce qui a libéré une partie des bâtiments de l'Ehpad. Suite à la libération de ces locaux, une étude a été commandée pour estimer les travaux à réaliser.
- **En 2007**, pour des raisons techniques et fonctionnelles, il a été décidé de construire un nouveau bâtiment sur deux niveaux en désaffectant l'aile A.

- Après la réinstallation des instances du CIAS et de la Communauté de commune aux élections municipales **de 2008**, le projet est précisé, le budget et le plan de financement sont élaborés. Un dossier est alors déposé auprès du Conseil Général et de la DDAS **en 2009**.
- **En 2010**, l'agence régionale de santé des Pays de la Loire décide de suspendre tous les dossiers Ehpad en cours.
- **En 2011**, la Communauté de communes décide donc de ne pas donner suite au concours de maîtrise d'œuvre, analyse la situation et propose de reprendre le dossier sur la réhabilitation avec un budget de travaux plafonné.

Après différents rebondissements, les travaux de restructuration et de modernisation de la résidence "Les Humeaux" ont débuté **en janvier 2013** pour se terminer **en novembre 2014**.

Les travaux ont été réalisés en site occupé, par phase, ce qui a nécessité une rotation des chambres et des lieux, pour pouvoir maintenir l'activité du site.

AU NIVEAU BUDGET

Coût total des travaux : 2 298 000 €

Financement

Conseil général	77 815 €	3,4%
Auto financement	155 877 €	6,8%
Subvention de la Communauté de communes	295 043 €	12,8%
Etat - compensation TVA	355 765 €	15,5%
Emprunt	1 413 500 €	61,5%

QUOI DE NEUF dans les communes ?

à St Germain de Prinçay

Nouveaux commerces

Les Terres Gourmandes

C'est un drive de produits locaux sans engagement pour les utilisateurs. Les commandes se font par internet sur le site : **www.lesterresgourmandes.fr** ou au local sur les permanences du lundi après-midi, mardi matin et mardi après-midi.

Les produits que l'on y trouve : légumes frais de saison, légumes secs, fruits, conserves (rillettes, pâtés, terrine...), viandes (volaille, bœuf, veau, porc), œufs, fromages (vache et chèvre), boissons (jus de fruits, bières, vins), huiles, farines

Tél. 02 51 07 92 07
lesterresgourmandes@gmail.com
www.lesterresgourmandes.fr

SARL Teillet – Enfrin
Entreprise de chauffage, isolation, plomberie...
Tél. 02 51 65 80 49

à St Vincent Sterlanges

Nouveau

Bio Magnétiseuse
Emilie GREGOIRE
Uniquement sur RDV
Tél. 06 32 76 01 89

Jeux Traditionnels
Animation Location et fabrication
Tél. 06 48 04 05 20
bontempsrouler2013@gmail.com

Changement de propriétaire
du dépôt de pain

à Chantonnay

Nouveaux commerçants

S.A.S Aux vents des couleurs – Laëtitia DAVID
Peinture décoration – Revêtements des sols et murs – Isolation des combles – Lavage traitement des façades et toitures
20 rue des Goupillères – Le Fuiteau
Tél. 09 64 43 33 09
contact@auxventsdescouleurs.fr
www.auxventsdescouleurs.fr

Orthophoniste - Aline WALTER
Installation de son cabinet à Dinchin.
Tél. 06 22 48 67 26
(exerce également le lundi au cabinet médical de SAINT GERMAIN DE PRINÇAY - 3 rue du Pré Doré)

Ostéopathe D.O. -Jean-Baptiste FRANCOIS
Consultations sur rendez-vous de 8h00 à 20h00
12 bis rue Henri Rochereau - Tél. 07 82 94 45 63

Diététicienne - Céline BROSSARD
Centre médical Epidaure
Avenue du maréchal de Lattre de Tassigny

Changement d'adresse

Rapid couture
Transfert du local situé 8 rue nationale au 13 bis rue Travot (face à l'espace sully, ancien cinéma) depuis le 1er septembre 2014
Tél. 02 51 46 38 26

Psychologue pour enfants et adolescents - Mathilde LHOTELLIER
40 avenue Monseigneur Batiot

Couture plaisir
Mercerie, retouches de vêtements. Laine bergère de France.
Transfert de la boutique à côté d'Eden Fleur.
106 bis rue Nationale -Tél. 02 28 15 93 88

à Rochetrejoux

Nouveau

L'accueil de loisirs de Rochetrejoux fait peau neuve. Depuis quelques années, il avait pris ses quartiers dans les locaux du Foyer Rural. Désormais, il s'installe en centre bourg à proximité des écoles. Il pourra accueillir plus d'enfants dans un espace plus fonctionnel.

à Bournezeau

Nouveau

Micro crèche privée "Les p'tits bouts"
Ouverture prévue en février 2015
Cette structure d'accueil de 10 places est à destination d'enfants de 10 semaines jusqu'à la veille de leurs 4 ans.
Zone Actipôle de l'Etang
Ludivine Bertrand : 06 11 62 71 95
ou Christine Bertrand : 06 18 36 12 98
microcrechelpb@hotmail.com
http://microcreche.wix.com/lesptitsbouts

Changement d'adresse

Sylvie Coiffure
7 bis avenue du Moulin

à St Hilaire le Vouhis

Nouveaux commerçants

Installation de l'entreprise LP Usinage
Ouverture de l'atelier relais dans la zone de la Vouraie
Tél. 02 51 34 19 13 - *lpusinage@bbox.fr*

Création de l'association "Les Vouhis Vouhis"

Elle a pour but de réunir les assistantes maternelles agréées par la PMI et les enfants accueillis par elles-mêmes afin de mettre en place des activités ludiques diverses.

VR Carrosserie - M. Vincent ROULET
Carrossier peintre au service des particuliers et professionnels.
Réparation toutes marques, peinture automobile et moto, remplacement tous vitrages, passage au marbre, lustrage véhicule, restauration véhicules anciens et de collection.
Ouverture depuis le 1er juin 2014.
1bis la Cour des Landes - Tél. 06 26 71 58 89 – *vrcarrosserie@gmail.com*

à Sigournais

- **Le lotissement "le Côtelet"** est terminé et la commercialisation est lancée.
- **L'effacement des réseaux** rue de Chantonnay est terminé.
- L'aménagement paysager de **la salle de l'Aubépin** est réalisé.
- **Mise en place du TAP avec Familles rurales** pour l'école publique.
- Mise en place du **nouvel espace accueil de la mairie** et des différents aménagements pour l'accessibilité dans la mairie.

à St Prouant

Nouveaux artisans

EMCR - M. LUBERNE Anthony
Entreprise de maçonnerie, couverture et rénovation
Les Reillauderies - Tél. 06 47 88 22 21
contactemcr@gmail.com

CAILLAUD Menuiserie - M. CAILLAUD Vincent
Entreprise de menuiserie bâtiment, d'agencement de fourgons loisirs et professionnels
10 rue du Complant - Tél. 02 51 66 49 32

L'atelier-relais de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, a été réceptionné le 15 octobre 2014. Il peut désormais accueillir une entreprise.

CARNET D'ADRESSES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

65, avenue du Général de Gaulle - BP 98 - 85111 CHANTONNAY Cedex
Tél. 02 51 94 40 23

Mail : contact@cc-paysdechantonnay.fr
Site Internet : www.cc-paysdechantonnay.fr

www.facebook.com/CCPaysdeChantonnay

MAIRIE DE BOURNEZEAU
2, place de la Mairie
85480 BOURNEZEAU
Tél. 02 51 40 71 29

Mail : mairie@bournezeau.fr
Site Internet : www.bournezeau.fr

MAIRIE DE CHANTONNAY
Place de l'Hôtel de Ville - BP 59
85111 CHANTONNAY
Tél. 02 51 94 30 36

Mail : mairie@ville-chantonnay.fr
Site Internet : www.ville-chantonnay.fr

MAIRIE DE ROCHETREJOUX
4, rue du Tigre
85510 ROCHETREJOUX
Tél. 02 51 91 45 24

Mail : mairie.rochetrejoux@wanadoo.fr
Site Internet : www.rochetrejoux.fr

MAIRIE DE ST GERMAIN DE PRINÇAY
Place de la Mairie
85110 SAINT GERMAIN DE PRINÇAY
Tél. 02 51 40 43 82

Mail : mairie-st-germain-de-princay@wanadoo.fr
Site Internet : www.stgermaindeprincay.fr

MAIRIE DE ST HILAIRE LE VOUHIS
Place de la Mairie
85480 SAINT HILAIRE LE VOUHIS
Tél. 02 51 46 84 93

Mail : mairie-st-hilaire-levouhis@wanadoo.fr

MAIRIE DE ST PROUANT
Place de la Mairie
85110 SAINT PROUANT
Tél. 02 51 66 40 60

Mail : mairie@saintprouant.fr
Site Internet : www.saintprouant.fr

MAIRIE DE ST VINCENT STERLANGES
37, rue Nationale
85110 SAINT VINCENT STERLANGES
Tél. 02 51 40 21 71

Mail : mairie.stvincentsterlanges@wanadoo.fr

MAIRIE DE SIGOURNAIS
2, rue de la Gare
85110 SIGOURNAIS
Tél. 02 51 40 44 56

Mail : mairie.sigournais@wanadoo.fr
Site Internet : www.sigournais.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de Chantonnay
Ensemble pour réussir

MÉrgane COMMUNICATION